

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 18

Artikel: Fêtes musicales de Vevey
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ON DROBLLIO

QUAND l'è que son bâo l'a trâo à tserdzi, on è d'obedzi de lo droblliâ dein lè montâie, principalameint se sant gravèlâie. On va dan queri onna modze ào bin on autre bâo, mîmameint on tsevau qu'on bete dè coûte l'autre et pu... dzieblie : l'affère va bin de bâo.

Lè z'hommo dussant assebin sé droblliâ. Dinse quand on pâo pas fêre to mare solet cein qu'on a à fabrèquâ on preind on droblio. On pâo droblio de bin dâi manâire : aidhâ à bâire on demî, ào mîmameint on litre, tot cein l'è assebin on droblio.

On corps qu'on avâi trovâ à maiti sou et à quattro ào bas d'onna montâie desâi que sè mettai à quattro po sè droblliâ. Vo vaide qu'on pâo sé droblliâ sè mîmo.

Accuta-vâi stasse :

On petit mousse treinnâve on petit tsè à bré amon on tsemin que montâve ma fâi rido. Lâvâi tote lè peinne dâo mondo à reteni sa tserretta po ne pa que fotâi lo camp tota soletta avau. Lâi allâve tant que pouâve teri : lè pî ein derrâ, su lo bet dâi z'erpion, lè tsambe râde, lè brê teindu, lè man que lâi grulâvant, lè get que lâi colâvant, la moqua désô lo nâ, la leinga à maiti fro d'au mor, fasâi perhî de lo vère menâ clli tserret amon la ruppa avoué on sat de trufsie dedein. Iô, tandu que châve à grante gotte, reincontre lo menistro que dècheindâi et que sè dépatse, ein bon menistro que l'ire, de tsampâ derrâ. Cin minute aprî, lo tsè, lo mousse et lo menistro l'êtant ào coutset de la ruppa.

— Quemet l'appelle-to ? lâi fâ adan lo' menistro.

— Jules à Bézon.

— Quin âdzo a-to ?

— Lé fini mè onze, i é prâ mè doze.

— Ma porquî ton père, li que l'è de la sociétâ protectrice dâi z'animau, t'envoye-te tot solet amon la tserrâire po menâ clliau truffie.

— Oh ! mon père l'è on tot fin. M'a de dinse : « Va pi ! te vâo prau trovâ on taborniau po tè droblliâ amon la ruppa ! » Ein bin yo remacheint tot parâi.

Lo seindâ redecheindâi on bocon, lo mousse l'avâi chautâ su sa satsâ, onna tsamba d'on côté et onna tsamba de l'autre et guidâve son petit tser que l'allâve tot solet, tandu que lo menistro tot ébaubi, lo guegnive mor àovert et dâi get quemet dâi falot de tomobile.

MARC A LOUIS.

Dans l'intimité. — M''' est aussi sot qu'avare et gourmand. Il est fortuné, par dessus le marché.

L'autre jour, il était à table, savourant une tête de veau que son cordon bleu avait apprêté «aux petits oignons», comme on dit :

Un familier de la maison entre sans se faire annoncer.

— Oh ! pardon, fait celui-ci, s'excusant, je ne savais pas que vous fussiez en tête-à-tête.

Les Milices vaudoises.

Nos milices ont leur histoire, pittoresque et savoureuse, semée de dates qui ne sont pas sans gloire, et toute pénétrée d'un esprit de sain patriottisme.

Cette histoire de nos milices, illustrée de gravures pittoresques, fortement documentée, toute vibrante de l'amour du pays, l'un de nos officiers, M. le major Frédéric Amiguet, s'est depuis de longues années attaché à la faire revivre.

Les illustrations sont de M. le Dr René Meylan (un fidèle ami du *Conteur*) et de M. René Amiguet.

Cet ouvrage, publié sous les auspices du Département Militaire vaudois, formera un volume d'environ 500 pages (format 17 x 25 cm.) imprimé sur papier de luxe. L'illustration comprendra environ 70 autotypies et 5 planches en couleurs hors texte. — Prix de faveur jusqu'au 31 juillet

1913 : Broché, fr. 42; Relié, fr. 46. — Dès cette date, le prix sera porté à fr. 46 broché et fr. 50 relié.

Tout souscripteur à un exemplaire relié de cet ouvrage recevra gratuitement un exemplaire du tableau en couleurs du peintre Rouge, *Les Milices vaudoises*, publié par la maison Dénéréaz-Spangler & Cie. Les souscripteurs à l'ouvrage broché pourront se procurer le tableau au prix de faveur de fr. 1.50.

On souscrit chez l'éditeur, M. Léon Martinet, 5, rue de Bourg, Lausanne.

A REPASSER

DEUX époux, accompagnés de leurs témoins, se présentent devant l'officier d'état-civil, pour faire consacrer leur mariage.

Lorsque le représentant de la loi pose à l'époux la question traditionnelle : « Acceptez-vous de prendre pour femme, etc. ? » il répond non.

Emoi général, pleurs, échange de propos aigre-doux, etc. Tout le monde se retire.

Quelques semaines après, les mêmes époux, assistés des mêmes témoins, se représentent devant l'officier de l'état-civil.

Le jeune homme répond par un énergique oui à la question sacramentelle. Mais quand c'est le tour de la jeune fille de se prononcer, elle répond catégoriquement non.

Nouvel émoi, nouveaux pleurs, nouvel échange de propos aigre-doux.

Aux reproches qui lui sont adressés, la jeune fille répond qu'elle n'a voulu que réparer l'affront qui lui a été fait la première fois.

Tout le monde s'en va, tandis que le représentant de la loi peste, non sans raison, contre les importuns qui, à deux reprises, l'ont dérangé en vain.

Quelques semaines s'écoulent et l'officier de l'état-civil voit de nouveau se présenter devant lui les mêmes époux. Il pose, comme de coutume les questions d'usage, auxquelles cette fois chaque candidat répond par un oui très catégorique.

Alors, gravement, il dit :

— Mademoiselle, lorsque vous étiez décidée, monsieur ne l'était pas ; monsieur, lorsque vous fûtes résolu, mademoiselle ne l'était plus. Maintenant que vous voici tous deux d'accord, c'est moi qui ne le suis pas. Il vous faudra repasser la semaine prochaine pour la consécration officielle de votre mariage. Au revoir !

Le numéro de cette semaine de la *Patrie suisse* donne le portrait, par Hodler, de M. Mathias Morhardt, le héros des drames inédits joués à Genève ; le portrait de M. Nicod, le nouveau président du Grand Conseil vaudois, d'intéressants clichés sur les skieurs militaires ; la Convention du Gothard au National ; la Landsgemeinde de la Plaine de Plainpalais, d'autres concernant Neuchâtel, Berne, l'aviateur suisse Bider, etc., etc.

SIÈCLE DE LUMIÈRE

Nous avons reçu les lignes suivantes :

« Mon cher *Conteur*,

DEUX mots seulement. Ton article de samedi dernier sur l'éclairage insuffisant — pour ne pas dire nul — du kiosque central des tramways, place St-François, est l'expression du sentiment de tous les Lausannois et de leurs hôtes.

» Je ne me demande pas à qui, de l'édilité ou de la Société des tramways, incombe le soin de remédier à ce triste état de choses. Je me borne à constater qu'il y a là un service public, concessionné par la ville. Si celle-ci estime que ce n'est pas à elle de suppléer à l'insuffisance notoire de l'éclairage extérieur de la station centrale des tramways, du moins devrait-elle intervenir à cet effet auprès de la société concessionnaire.

» Les plaintes du public à cet égard sont très justifiées. Justement, cette semaine, le dernier

numéro de la *Patrie suisse* publie, avec notice, deux gravures représentant les nouveaux kiosques de tramways inaugurés récemment à Neuchâtel et à Berne. Le premier, dans son architecture, rappelle passablement le nôtre. Mais il a sur celui-ci l'avantage d'être convenablement éclairé à l'extérieur : des lampes électriques ont été fixées à la marquise. Il doit y en avoir dix ou douze, pour autant que permet d'en juger la gravure de la *Patrie suisse*.

» C'est un peu mieux pourtant que les deux modestes ampoules éclairant l'horloge du kiosque de St-François et la lampe de fortune qui, à l'ouest, projette son pâle rayon sur les tableaux-horaires appliqués au mur et qui pend misérablement au bord de la marquise comme un chrysalide de papillon accrochée au rebord d'un chêneau.

» J'ai cru devoir signaler à tes lecteurs la comparaison ci-dessus et te prie, mon cher *Conteur*, de croire à la fidélité

» d'*Un de tes plus vieux abonnés*.

» Lausanne, 29 avril 1913. »

Ces demoiselles ! — Un vieux maître était attaché à une école supérieure de filles et à une école de garçons. Ces demoiselles étaient quelque peu turbulentes. — Ah ! dit le maître je changerais volontiers 10 des plus bruyantes d'entre vous contre 10 garçons. Une voix lui répondit : « Nous aussi, monsieur. »

Fêtes musicales de Vevey. — Le bruit a couru qu'il ne restait plus de billets pour les concerts des 18, 19, 20 et 21 mai, à Vevey, en l'honneur de Saint-Saëns.

Pour le concert du mercredi 21, dans lequel joueront ensemble MM. Saint-Saëns et Paderevski, il ne reste, en effet, aucune place pour l'instant ; mais le comité pourra très probablement créer des places supplémentaires.

Pour les concerts de lundi et mardi, auxquels MM. Saint-Saëns et Paderevski prêteront également leur concours, et celui de dimanche, où l'on entendra entre autres une première audition de *Loys*, de G. Dore, il y a encore des places.

Tous les concerts ont lieu l'après-midi à 3 h. 15. Les Bureaux de renseignements et la maison Fœtisch frères (Vevey et Lausanne) renseigneront.

Grand Théâtre. — Voici les spectacles de la semaine :

Dimanche 4 mai, *La Poupée*, opérette en 3 actes, musique d'Audran.

Mardi et mercredi 6 et 7 mai, *Miss Helyett*, opérette en 3 actes, musique d'Audran.

Vendredi et samedi 9 et 10 mai, *Rêve de Valse*, opérette en 3 actes, musique de Franz Lehár.

Des artistes nouveaux et excellents sont venus ajouter à l'attrait de ces représentations d'opérette, qui continuent de jouer des faveurs d'un public plus nombreux de soirée en soirée.

Suchard's Milka
CHOCOLAT D'ARDANT
LAIT CHOCOLAT

Suchard's Velma
CHOCOLAT D'ARDANT
MILK CHOCOLATE

CHOCOLATS
EXTRA
FONDANTS

Suchard

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.